



www.abolition.fr

**ECPM**

69, rue Michelet  
93 100 Montreuil France

Tel : 00 33 1 57 63 03 57  
Fax : 00 33 01 80 87 70 46  
Email : [ecpm@abolition.fr](mailto:ecpm@abolition.fr)  
<http://www.abolition.fr>

Siège social  
ECPM

53 rue Patay  
75013 Paris

Association loi 1901

SIRET 433 508 314 00047  
APE 9499Z

ECPM membre fondateur/  
Bureau exécutif de la



**Conférence régionale "En marche vers l'abolition de l'abolition de la peine de mort" –Tunis 26 et 27 septembre 2014.**

**DECLARATION FINALE**

Nous, participants à la Conférence régionale « En marche vers l'abolition de l'abolition de la peine de mort » qui s'est tenue à Tunis du 26 au 27 Septembre 2014, exprimons nos remerciements à tous ceux qui ont permis à cette conférence d'avoir lieu ; la Coalition tunisienne contre la peine de mort, Ensemble contre la peine de mort, l'Institut arabe des droits de l'homme, le Ministère de la culture tunisien, la Maison de la Culture Ibn Rashiq, la Coopération suédoise et l'Institut français de coopération. Nous saluons l'implication des militants, des bénévoles et des interprètes qui ont œuvré pour la réussite de cet événement et nous nous réjouissons de la qualité des interventions et des débats pendant ces deux jours qui marquent un nouveau pas pour le mouvement abolitionniste régional.

Nous nous réjouissons de l'ampleur prise par le mouvement abolitionniste dans la région : une Conférence régionale à Rabat en octobre 2012 ; le vote pour le moratoire sur les exécutions à l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2012, par la Tunisie aux côtés de l'Algérie ; le développement d'études et de recherches sur les réalités des condamnés à mort dans les institutions pénitentiaires de la région ; l'émergence et le renforcement de réseaux de militants, d'avocats, de parlementaires et d'acteurs éducatif à l'abolition. La preuve, aussi, ce rassemblement de plus de 200 participants de la région pendant ces deux jours de débats.

Cette dynamique fait pourtant face à des obstacles réels :

- le terrorisme et la violence qu'il impose à la société,
- l'influence des discours religieux les plus conservateurs,
- la tiédeur et l'immobilisme politique.

**Nous appelons :**

La société civile et les militants des droits de l'homme à s'unir au sein de la Coalition tunisienne et des Coalitions nationales contre la peine de mort, pour diffuser la culture de l'abolition dans toutes les composantes de la société.

**Nous appelons :**

Tous les acteurs à renforcer le plaidoyer pour l'abolition au sein de leur campagne et à s'engager lors des dates clés des droits de l'homme, en particulier lors de la Journée mondiale contre la peine de mort du 10 octobre, mais aussi les 10 décembre, le 8 mars, le 26 juin... parce que le droit à la vie est le premier des droits et transcende tous les autres.

**Nous appelons :**

Les dirigeants tunisiens à confirmer un rôle d'avant-garde en votant une nouvelle fois pour le moratoire à l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2014 et en faisant de la Tunisie le premier pays abolitionniste de la région.

**Nous appelons :**

Tous les dirigeants de la région à rejoindre le camp des Etats qui appliquent un moratoire sur les exécutions comme nouvelle étape dans leur marche vers l'abolition définitive. Nous les appelons à promouvoir une justice équitable et à renforcer la protection des droits de la défense devant les tribunaux, conformément à leurs engagements internationaux.

**Nous appelons :**

**Toutes les militantes et les militants, ainsi que les institutions publiques et éducatives, à propager la culture abolitionniste en éduquant aux principes et aux valeurs des droits de l'homme et du droit à la vie et à les intégrer dans les cursus des formations des professionnels du monde judiciaire, pénitentiaire et sécuritaire.**

**Nous appelons :**

**Les barreaux et les avocats de la région à s'engager sur les cas particuliers et les procès symboliques susceptible de faire avancer la cause abolitionniste dans les législations nationales. Dans ce sens, nous saluons l'engagement du bâtonnier du barreau Tunis à œuvrer à la réouverture et l'acquittement du prisonnier Maher Manai.**

**Nous appelons :**

**A poursuivre les initiatives engagées lors de cette Conférence pour la création de réseaux transnationaux pour l'abolition.**

**Nous vous donnons rendez-vous à Oslo en Norvège en 2016 pour votre 6<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort**